



Partenariats public-privé (PPP) pour l'accès à l'électricité durable

Jeudi 12 juillet 2018

En partenariat avec



Coordination



Informations logistiques

Pour écouter

- Par votre ordinateur: choisissez « Audio ordinateur » dans le panneau de configuration
- Par téléphone: choisissez « Appel téléphonique », puis suivez les instructions

Pour poser des questions

- Écrivez vos questions dans la zone de questions du panneau de configuration, à n'importe quel moment
- Les questions seront discutées à la fin des présentations

En cas de problème technique

- Envoyez-nous un message via la zone de questions du panneau de configuration

Informations logistiques

Pour améliorer la qualité de votre connexion

- Fermez toutes les applications non utilisées

Pour revoir le séminaire et le partager

- L'enregistrement audiovisuel et les diapositives seront disponibles dans environ une semaine sur:
<http://www.ifdd.francophonie.org/ressources/ressources-pub.php?id=21>
- Accès disponible aussi sur Youtube (chaîne IFDD OIF):
https://www.youtube.com/channel/UCHSa2CMiR5Vv_D0ldxFpokQ
- Ces documents seront accessibles par tous et en tout temps

Avertissement

L'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) ne recommande ni n'appuie aucun produit ou service particulier.

Les renseignements fournis dans ce séminaire ne représentent pas une position ou une opinion de l'IFDD.

Ordre du jour

1

Mot de
bienvenue du
directeur de
l'IFDD

2

Présentations
par les experts-
conférenciers

3

Questions et
discussion

4

Mot de la fin et
sondage



Mot de bienvenue du Directeur de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), Monsieur Jean-Pierre NDOUTOUM



L'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) est un organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

L'IFDD est basé à Québec, au Canada, et fête ses **30 ans** en cette année 2018 !

Mission de l'IFDD

Formation et
renforcement
des capacités

**Accompa-
gnement** des
acteurs

Promotion de
l'approche
développement
durable

Établissement
et consolidation
de
partenariats

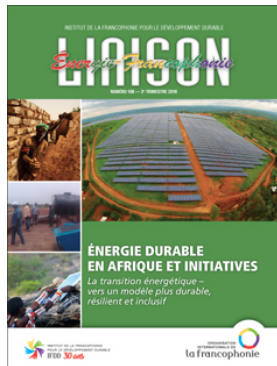
Séminaires en ligne sur l'énergie durable

Renforcer la gestion et la diffusion de connaissances sur l'accès aux services énergétiques modernes, la promotion de l'efficacité énergétique, le déploiement des énergies renouvelables

Compléter les autres outils d'information et de communication

Valoriser les connaissances, expertises, partenariats

Stimuler de nouvelles idées



Partagez vos idées !

Vous voulez suggérer
des thématiques qui vous
intéressent ?

Vous souhaitez être
partenaire d'un des
séminaires ?

Contactez-nous en vous rendant sur les liens suivants :

 ifdd.francophonie.org Voir Publications / Séminaires en ligne
<http://www.ifdd.francophonie.org/ressources/ressources-pub.php?id=21>

BON SÉMINAIRE !



Partenariats public-privé (PPP) pour l'accès à l'électricité durable

Jeudi 12 juillet 2018

En partenariat avec



Coordination



Autres outils disponibles (cliquez sur les images)

Fiches techniques PRISME

LE MINISTÈRE DES ENERGIES ET MINÈRES (MINEP)

L'accès à l'électricité à travers les partenariats public-privé

PRISME

Problématique

À la fin des années 1990, une grande partie de l'Afrique et de l'Amérique latine n'avaient pas accès à l'électricité. Les gouvernements nationaux, publics et privés ont, à la fin des années 1990 et au début des années 2000, commencé à chercher des solutions innovantes pour améliorer l'accès à l'électricité dans les zones rurales et les zones à faible densité de population. Les partenariats public-privé (PPP) ont émergé comme une solution viable pour attirer des investissements privés et améliorer l'efficacité des services publics. Le présent document explore les défis, les opportunités et les bonnes pratiques liés à l'utilisation des PPP pour améliorer l'accès à l'électricité.

Figure 1. Représentation des projets PPP en Afrique subsaharienne, fin des années 2000

Année	Nombre de projets PPP
2000	1
2001	2
2002	3
2003	4
2004	5
2005	6
2006	7
2007	8
2008	9
2009	10
2010	11
2011	12
2012	13
2013	14
2014	15
2015	16
2016	17
2017	18

Source: Banque mondiale, données compilées par le MINEP, 2018.

LE MINISTÈRE DES ENERGIES ET MINÈRES (MINEP)

Les partenariats public-privés dans le secteur de l'électricité'

Problématique

Le secteur de l'électricité en Afrique subsaharienne est confronté à de nombreux défis, notamment un accès limité à l'électricité, une production d'énergie coûteuse et une maintenance insuffisante des infrastructures. Les partenariats public-privés (PPP) ont émergé comme une solution viable pour attirer des investissements privés et améliorer l'efficacité des services publics. Le présent document explore les défis, les opportunités et les bonnes pratiques liés à l'utilisation des PPP pour améliorer l'accès à l'électricité.

Notre objectif

Le présent document vise à fournir une vue d'ensemble des PPP dans le secteur de l'électricité en Afrique subsaharienne. Il explore les différents modèles de PPP, les avantages et les inconvénients de ces partenariats, ainsi que les bonnes pratiques à adopter pour maximiser leur efficacité. Le document est destiné aux décideurs politiques, aux investisseurs privés et aux acteurs du secteur de l'électricité.

Une politique claire et cohérente

Une politique claire et cohérente est essentielle pour attirer des investissements privés et améliorer l'efficacité des services publics. Elle doit définir les objectifs, les rôles et les responsabilités des différents acteurs du secteur, ainsi que les mécanismes de régulation et de surveillance. Une politique claire et cohérente peut également aider à réduire les risques et à améliorer la confiance des investisseurs.

Figure 1 - Cadre conceptuel de la coopération

LE MINISTÈRE DES ENERGIES ET MINÈRES (MINEP)

Les partenariats public-privés dans le secteur de l'électricité

Études de cas'

Introduction

Cette étude de cas examine les PPP dans le secteur de l'électricité en Côte d'Ivoire. Elle explore les différents modèles de PPP, les avantages et les inconvénients de ces partenariats, ainsi que les bonnes pratiques à adopter pour maximiser leur efficacité. L'étude de cas est destinée aux décideurs politiques, aux investisseurs privés et aux acteurs du secteur de l'électricité.

Détails de cas 1

Le secteur de l'électricité en Côte d'Ivoire

Contexte du projet

Le projet de construction et d'exploitation d'une centrale électrique à énergie renouvelable en Côte d'Ivoire est un exemple de PPP réussi. Le projet a été financé par des investisseurs privés et géré par une entreprise publique. Le projet a permis d'améliorer l'accès à l'électricité et de réduire les coûts de production.

Description

Le projet consiste en la construction et l'exploitation d'une centrale électrique à énergie renouvelable en Côte d'Ivoire. Le projet a été financé par des investisseurs privés et géré par une entreprise publique. Le projet a permis d'améliorer l'accès à l'électricité et de réduire les coûts de production.



Les experts-conférenciers



M. Jocelyn Leclerc
Vice Président pour
l'Afrique francophone



M. Hary Andriantavy
Secrétaire exécutif



Mme Clara Kayser-Bril
Consultante principale



CPCS est une entreprise de conseil en stratégie dans les secteurs des transport, de l'énergie et des PPP



- 11 Pays
- 3 continents
- 1375 projets dans 120 pays



TRANSPORT



ENERGIE



PPP

Tirer le meilleur parti des capacités de chacun: vers des PPP réussis

CPCS

Solutions
en croissance

Jocelyn Leclerc, CPCS
jleclerc@cpcs.ca

Qu'est ce qu'un PPP?

Pas de définition étroite mais des principes structurants

- Le PPP est d'abord un **outil de passation de marchés** pour la réalisation, le financement et l'exploitation d'infrastructures à vocation **d'intérêt général** et notamment de service public (et parfois au-delà).



Des schémas et structures diverses selon l'utilisateur et son environnement

- L'État et l'acteur privé ont des **domaines de compétences distincts** mais complémentaires
- Le contrat PPP permet une **répartition des risques optimale** entre les acteurs du projet
- Chacun des acteurs doit **gérer activement les risques** qui lui sont assignés tout au long du projet

Le contrat de PPP assigne les risques à l'acteur le mieux placé pour les gérer

Une bonne compréhension et le respect des capacités respectives des acteurs est une condition de succès

Partenariat et dialogue

Le rôle de l'État :

Est de définir le besoin de l'utilisateur et les critères de performance



Le rôle du partenaire privé:

Est de définir la solution la mieux adaptée pour atteindre les objectifs que l'État lui a définis

Le succès d'un projet en PPP repose sur une relation constructive, de partenariat et de dialogue entre les parties prenantes du contrat

Déterminer les bénéfices économiques et sociaux pour les deux parties à la transaction, pour déterminer la structure appropriée pour un PPP

De quelle nature sont les principaux bénéfices?	L'activité génère des bénéfices économiques directs	L'activité génère d'abord des bénéfices sociaux
Qui défraie les coûts (investissement / exploitation)?	<ul style="list-style-type: none">Les recettes dégagées par les usagers de l'infrastructure permettent habituellement de couvrir une part substantielle des coûts	<ul style="list-style-type: none">Les coûts des investissements et de maintenance correspondants sont couverts essentiellement par la collectivité publique sous forme de loyers versés au partenaire privé
Qui assume le risque commercial/usager?	<ul style="list-style-type: none">Le risque utilisateur est transféré entièrement ou en partie au secteur privé	<ul style="list-style-type: none">Le risque utilisateur est assumé par la partie publique
Secteurs représentatifs	<ul style="list-style-type: none">TransportÉnergieEauTélécoms	<ul style="list-style-type: none">Santé (hôpitaux)Lycées ou universitésPrisonsBâtiments administratifs
Structure de PPP appropriée	<ul style="list-style-type: none">PPP Concessif	<ul style="list-style-type: none">PPP à paiement public

* Bien qu'ils ne relèvent pas stricto sensu du service public ou de l'intérêt général, les projets immobiliers, de tourisme, de zones industrielles ou agricoles, peuvent également s'inspirer de structures PPP dans la mesure où la personne publique y joue un rôle déterminant notamment en ce qui concerne la gestion du foncier, dans le cadre de l'aménagement du territoire, et compte tenu de l'impact de ces secteurs sur le développement économique de la collectivité.

Schéma d'un PPP Concessif pour construction, financement, exploitation et maintenance d'une infrastructure et service publics - CONCESSION

CONCESSION

- **Travaux**
- **Exploitation du service**
- **Maintenance**
- **Durée du contrat: 20 à 30 ans**
(en fonction du retour sur investissement)

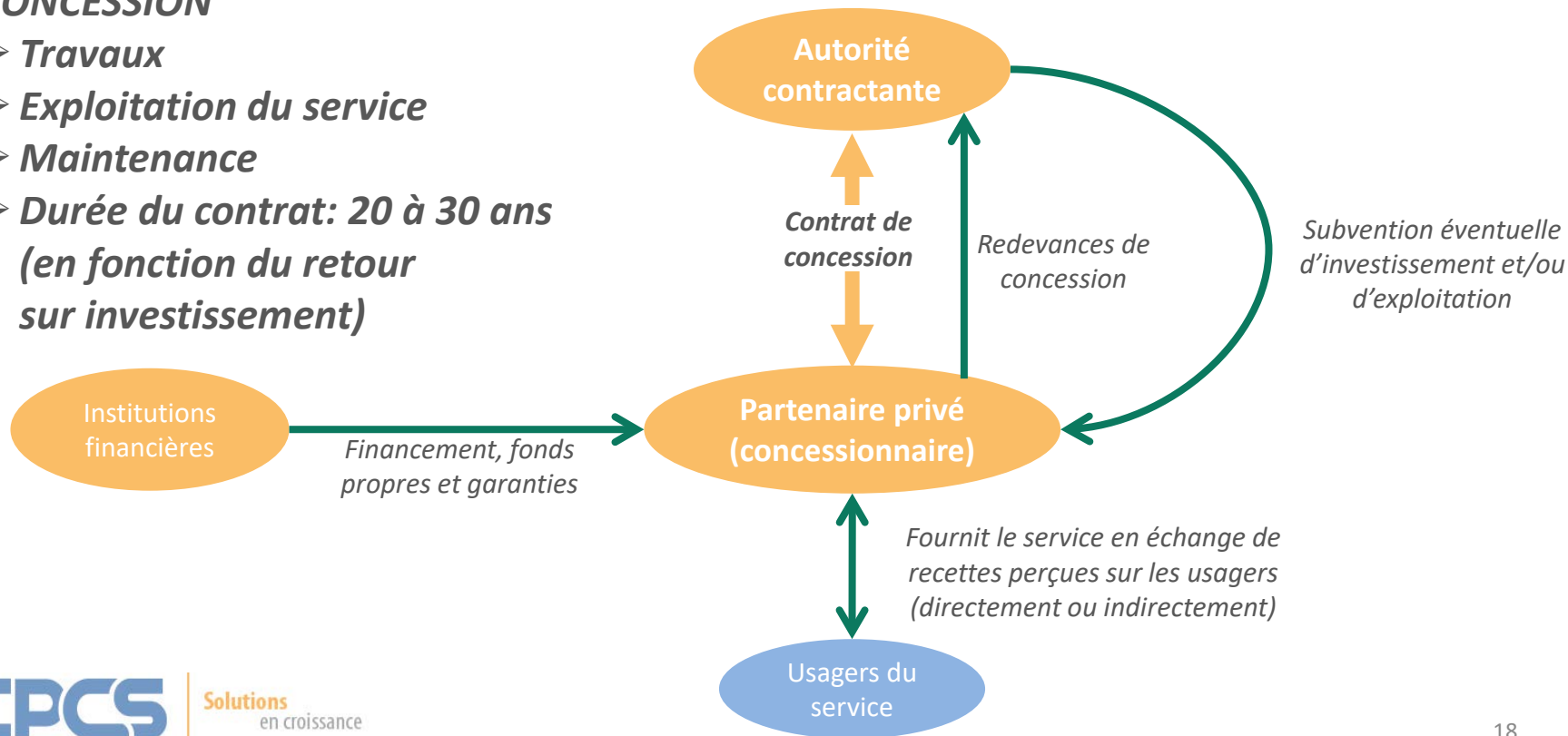
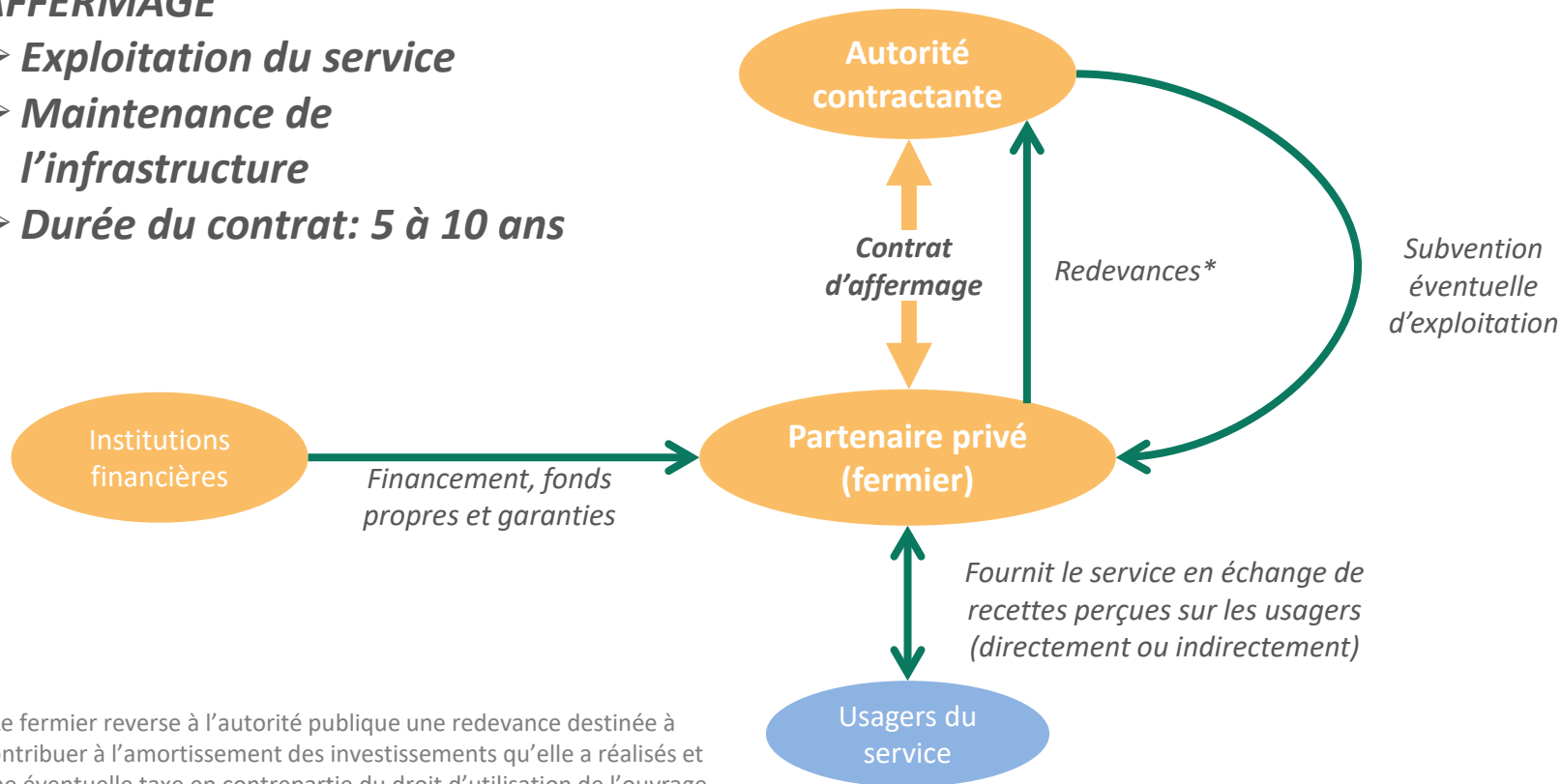


Schéma d'un PPP Concessif pour exploitation et maintenance d'une infrastructure et d'un service publics - AFFERMAGE

AFFERMAGE

- **Exploitation du service**
- **Maintenance de l'infrastructure**
- **Durée du contrat: 5 à 10 ans**



*Le fermier reverse à l'autorité publique une redevance destinée à contribuer à l'amortissement des investissements qu'elle a réalisés et une éventuelle taxe en contrepartie du droit d'utilisation de l'ouvrage

Quelques messages clés pour conclure: les PPP...

...ne sont pas:

- ✗ Une **solution de financement**
- ✗ La construction seulement d'un ouvrage, mais aussi la fourniture d'un service
- ✗ Un montage simple, mais complexe
- ✗ Une solution pour TOUS les projets
- ✗ **Dédiés aux gros projets**
- ✗ **Un processus de privatisation**
- ✗ Un moyen d'externalisation
- ✗ Un outil de déconsolidation

...se fondent sur:

- ✓ **Une bonne définition des besoins** par le public
- ✓ Un transfert raisonné de risques au secteur privé
- ✓ Un bilan coûts/avantages positif
- ✓ **L'analyse préalable de faisabilité et de soutenabilité budgétaire** pour la personne publique
- ✓ La possibilité d'un financement privé de projet

Partenariat public-privé (PPP) pour l'accès à l'électricité durable : le contexte africain

Mr. Hary ANDRIANTAVY,
Secrétaire Exécutif
Association Africaine pour l'Electrification Rurale



■ 42 membres institutionnels répartis dans 32 pays

- Agences et Fonds d'Electrification Rurale,
- Régulateurs,
- Agences des Energies Renouvelables,
- Direction en charge de l'accès à l'électricité,
- Compagnies nationales d'électricité

■ 11 membres associés du secteur privé

■ Réseau de praticiens en accès à l'électricité en milieu rural, spécialisé dans le renforcement des capacités et la capitalisation

■ Thèmes des travaux :

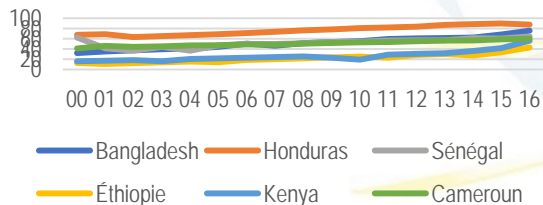
- Renforcement de l'impact sur la réduction de la pauvreté et le développement durable ;
- Schémas organisationnels, émergence d'opérateurs privés nationaux et électrification transfrontalière ;
- Outils et technologies y compris les SIG ;
- Spécifications techniques allégées et réduction des coûts ;
- Mécanismes de financement, tarification, fiscalité.

■ Siège à Abidjan - Côte d'Ivoire

■ Partenaire de l'Organisation Internationale de la Francophonie à travers l'IFDD

PPP sur l'électrification rurale, leçons à tirer des 15 dernières années

Accès à l'électricité (% de la population)



- Résultat peu significatif : taux d'accès à l'électricité a peu évolué ;
- Cadre légal et réglementaire :
 - Trop générique, peu adapté au contexte de l'ERD,
 - Juxtaposition de deux lois, *ad hoc* PPP / sectorielle électricité ;
- Résistances au changement ;
- Peu d'usages productifs qui limitent la vente d'énergie aux ménages (peu solvables) ;
- Périmètre non délimité : compagnie nationale / concession privée ;
- Tarif différencié entre les abonnés sur réseau / décentralisé ;
- Compétences du donneur d'ordre en PPP ;
- Evolution : technologique, organisationnelle, financière.

PPP sur l'électrification rurale, leçons à tirer des 15 dernières années

- Une large typologie de secteur privé intéressé au programme :
 - Majors : EDF, ENGIE, ... ;
 - Jeunes entreprises innovantes : BBOX, JUMEME, ... ;
 - Entreprises locales de l'énergie ou de la télécom : SAGEMCOM, ORANGE, ... ;
 - Emergence d'entrepreneurs locaux ;
- Nécessité d'adapter le contrat PPP avec le type de secteur privé :
 - Concession,
 - Affermage ;
- Nécessité de varier la subvention : investissement / exploitation ;

Contrat PPP d'accès à l'électricité : concession ? ou affermage ?

- Opération structurellement déficitaire → participation de l'Etat : subvention ;
- Subvention plafonnée → mix concession / affermage ;
- Contrat signé → type Construction, Propriété, Exploitation et Transfert (BOOT) : concession ;
- Traitement des contrats, sans distinction de taille de projets
- Exemples :
 - Contrat de concession de la Compagnie Moroco-Sénégalaise de l'Electricité (COMASEL) :
Participation à l'investissement de l'ONEE Maroc à hauteur de 66% de l'investissement
Large étendue géographique au nord du Sénégal
 - Contrat d'affermage de la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE) :
Prise en charge de l'investissement par l'Etat et les Producteurs Indépendants Privés.
Distribution exclusive sur le territoire.

Contrat PPP d'accès à l'électricité : concession ? ou affermage ?

- Cas de initiatives locales sur un périmètre géographique restreint :
 - ▶ Contrat d'affermage
 - COOPEL (Burkina Faso) : des coopératives qui confient la gestion à des privés (fermiers)
 - ▶ Contrat de concession :
 - PCASER (Mali) : avec un partenaire privé, collectivités ou ONG
 - ERIL (Sénégal) : avec une structure privée ou associatif

	+	-
Sociaux :	<ul style="list-style-type: none">• Satisfait les besoins de base : éclairage, mouture, pompage• Améliore du cadre éducatif, sanitaire, travaux des femmes	<ul style="list-style-type: none">• Demande modeste
Economiques :	<ul style="list-style-type: none">• Favorise la création des PME• Améliore la productivité• Génère des emplois	<ul style="list-style-type: none">• Capacité à payer limitée
Environnement :	<ul style="list-style-type: none">• Valorisation des ressources locales (biomasses)	<ul style="list-style-type: none">• Dépendance à l'énergie fossile

	+	-
Financières :	<ul style="list-style-type: none"> • Investissement peu élevé 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de produits financiers pour son développement auprès des banques • Coût de l'énergie et tarif élevé
Services :	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de proximité 	<ul style="list-style-type: none"> • Intermittent • Qualité moindre : chute de tension, fréquence variable, ... • Capacité limitée
Fermiers / concessionnaires :	<ul style="list-style-type: none"> • Création de savoir-faire national 	<ul style="list-style-type: none"> • Compétences limitées

■ Bangladesh :

- Mise en place du Rural Electrification Board en 1977 ;
- Intervention du privé avec un contrat Construction, Propriété, Exploitation : concession ;
- Taux d'accès à l'électrification rurale : 20% (2000) → 69% (2016) ;
- Taux d'accès à l'électricité : 32% (2000) → 76% (2016) ;
- 1996 – 2012 : 1 million d'installations solaires domestiques dans les 64 districts ;
- Facteurs de succès :
 - forte implantation de l'institution de micro-finance Grameen,
 - soutien du gouvernement (programme IDCOL)
 - force d'entraînement de M. Yunus, leader de l'entrepreneuriat social

■ Honduras :

- Programme exécuté par la compagnie nationale ENEE et le FOSODE (Fonds Social de Développement) depuis 1994 – extension du réseau ;
- Privé avec un contrat Construction, Propriété, Exploitation : concession, dans les îles ;
- Taux d'accès à l'électrification rurale : 45% (2000) → 72% (2016) ;
- Taux d'accès à l'électricité : 68% (2000) → 88% (2016) ;
- 2015 : 400.000 connections avec le SHS ;
- Facteurs de succès :
 - mesures incitatives (fiscales et douanières),
 - appui financier important des partenaires financiers internationaux
 - implication des municipalités

Quelques références utiles (cliquez sur les images)

Accès à l'électricité à travers les partenariats public-privé

PROSPECTIVE

Problématique

Figure 1: Répartition du cumul de PPP en Afrique subsaharienne, année 2017

Statut	Nombre de PPP	Capacité (MW)
En cours	10	1000
En attente	10	1000
Terminés	10	1000

Les agences d'électrification rurale en Afrique subsaharienne

Problématique

Les partenariats publics-privés dans le secteur de l'électricité

Problématique

Les partenariats publics-privés dans le secteur de l'électricité Études de cas

Introduction

Étude de cas 1: Le secteur de l'électricité en Côte d'Ivoire

Club des agences et structures Africaines en charge de l'Électrification Rurale (Club-ER)

Le Partenariat Public-Privé dans les programmes d'électrification rurale en Afrique

Décembre 2010

Club des Agences et Structures africaines en charge de l'Électrification Rurale

Les bonnes pratiques des Membres du CLUB-ER

SÉNÉGAL

ÉLECTRIFICATION RURALE : UN MODÈLE DE PARTENARIAT PUBLIC / PRIVÉ À L'ÉPREUVE DE LA MISE EN ŒUVRE

Je vous remercie

PPP pour l'électrification rurale: Le cas du Sénégal

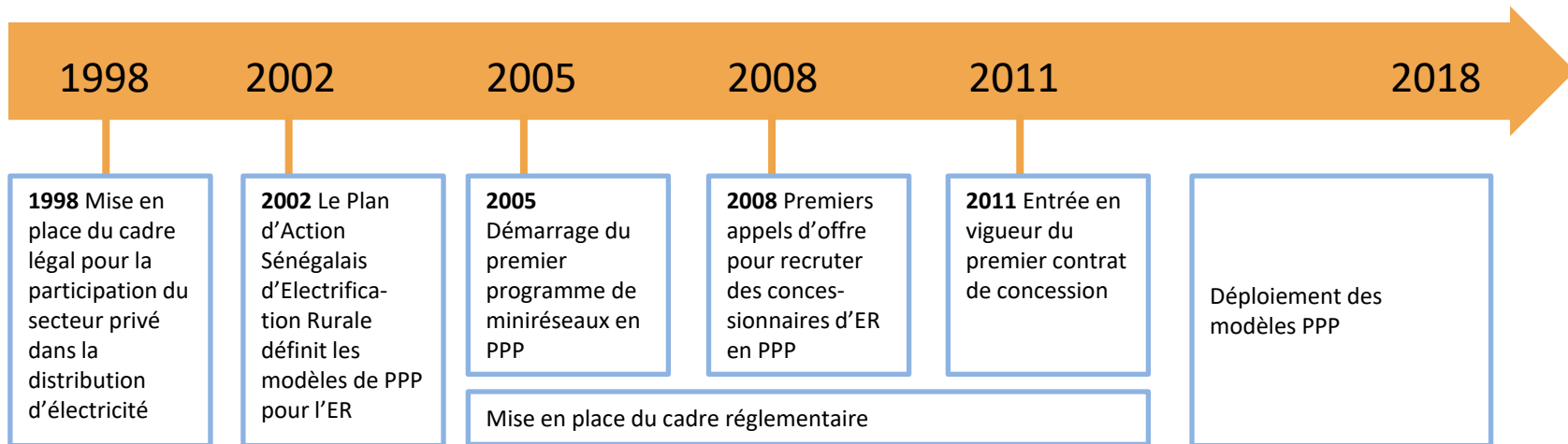
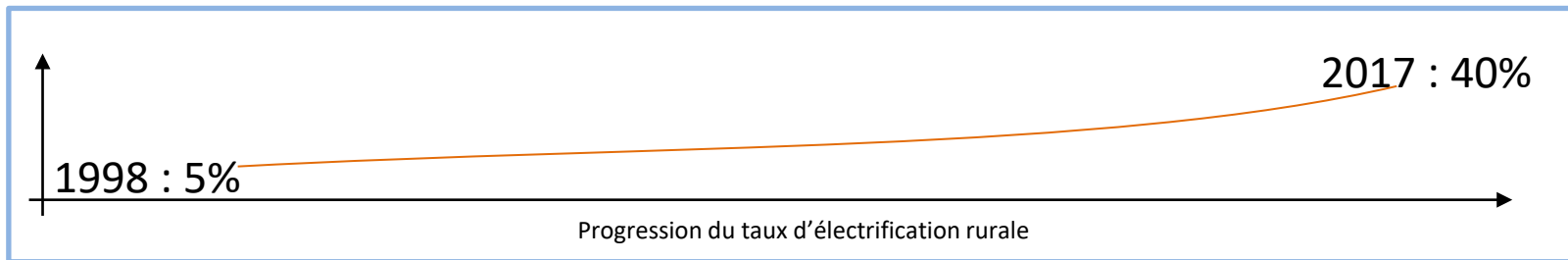


CPCS

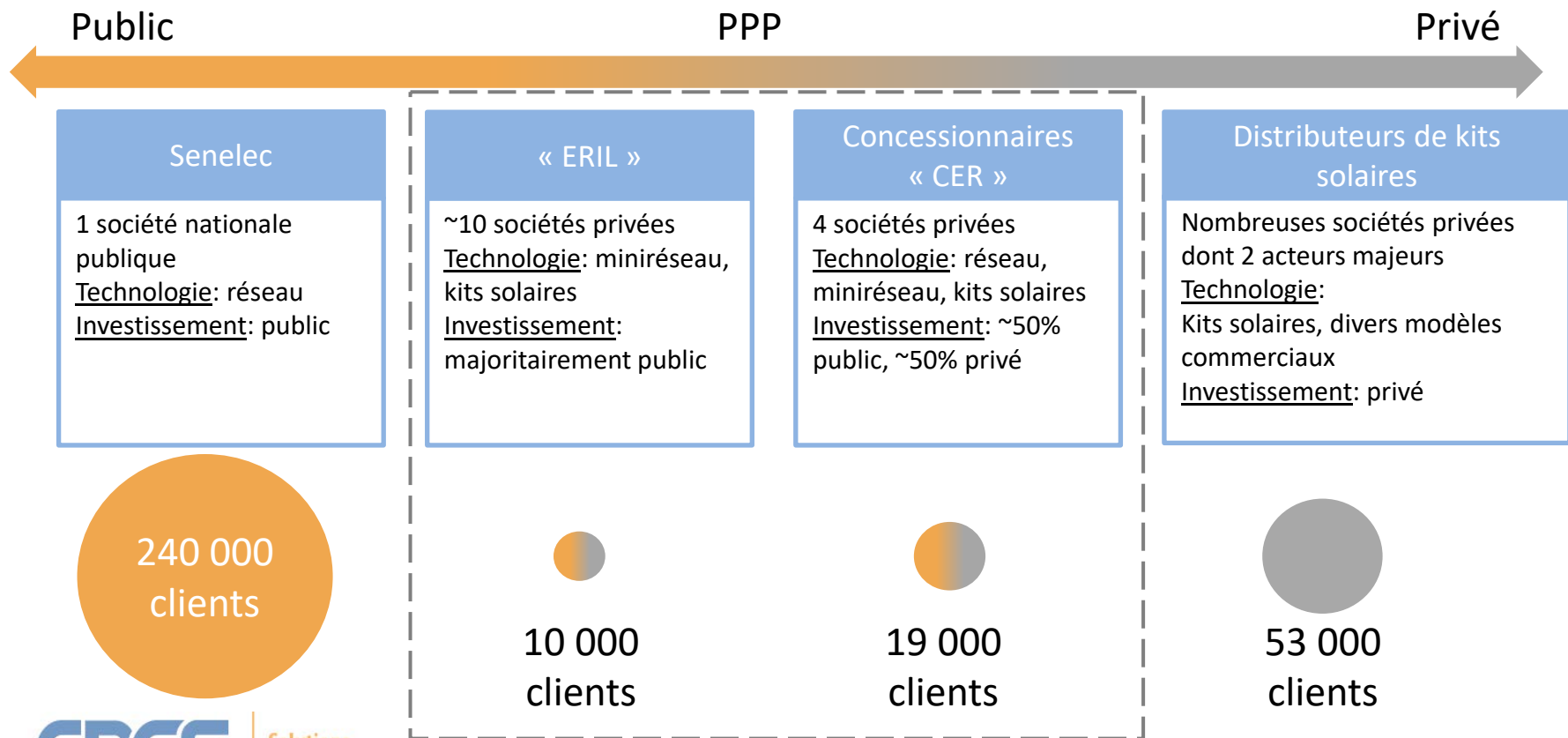
Solutions
en croissance

Clara Kayser-Bril, CPCS
ckayserbril@cpcs.ca

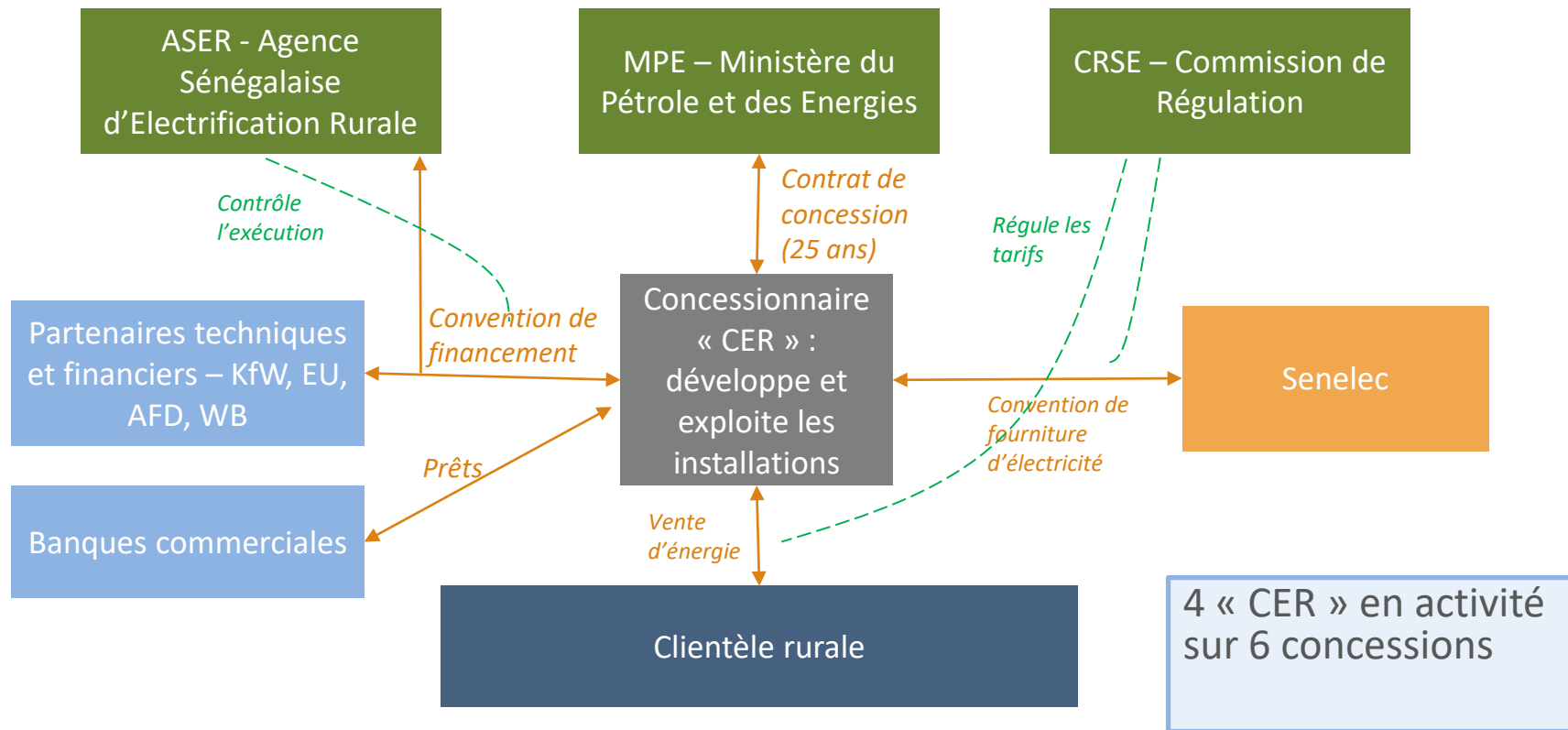
La mise en place de PPP dans l'électrification rurale au Sénégal a démarré à la fin des années 1990



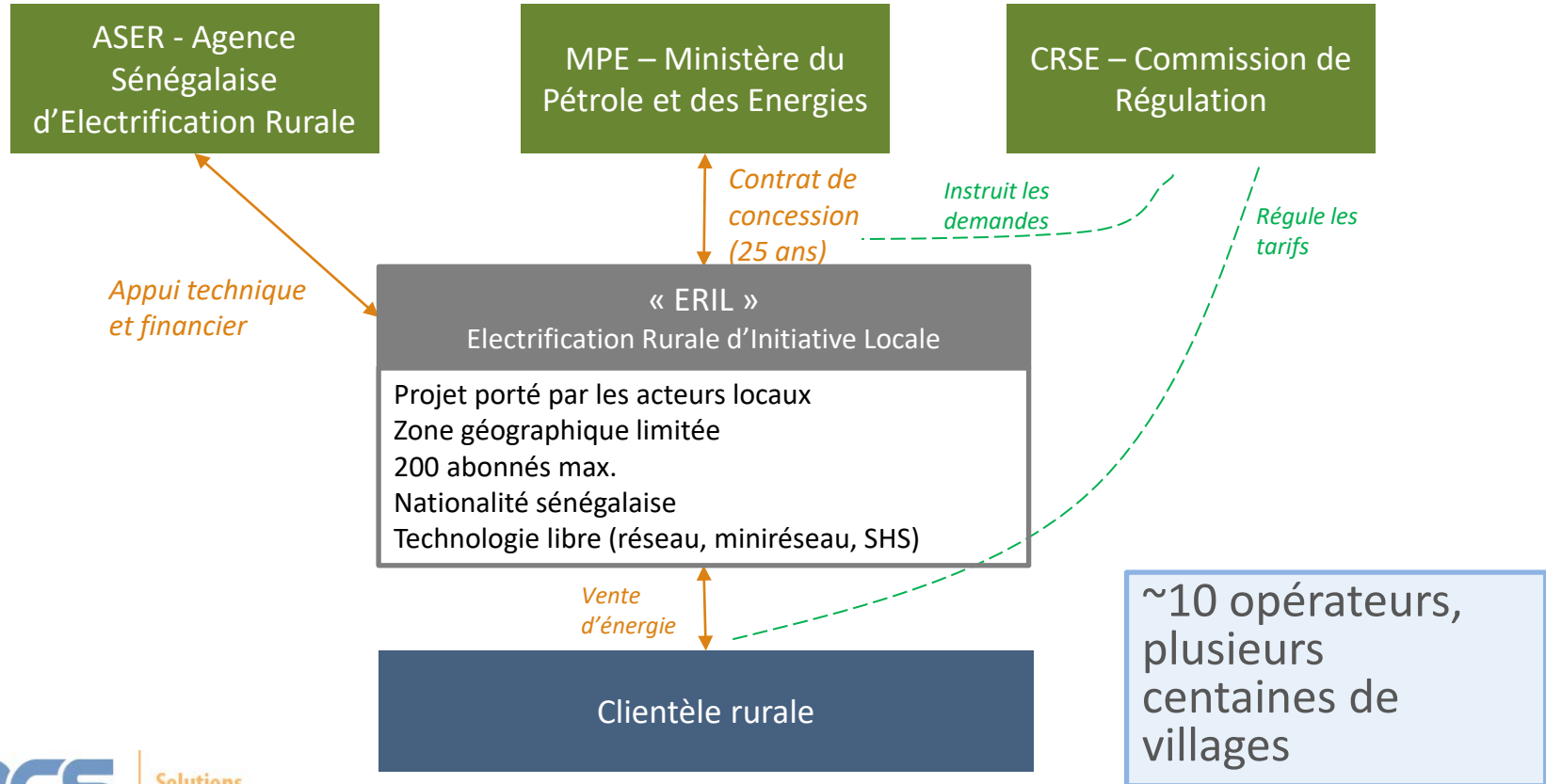
Une vaste gamme d'acteurs publics et privés interviennent en zone rurale au Sénégal



Le schéma contractuel des Concessions d'Electrification Rurale « CER » s'est révélé complexe dans la pratique



Le schéma contractuel des « ERIL » n'est que partiellement mis en place dans les faits



Quelles leçons tirer du cas du Sénégal ?

Des résultats en demi-teinte:

- Les PPP (CER et ERIL) desservent fin 2017 10% de la clientèle rurale
- Certains partenaires privés sont en difficulté financière et ont de la difficulté à investir
- Le modèle de concession évolue *de facto* vers un affermage

A l'usage, le modèle s'est avéré:

- Complexe à mettre en place (nombreuses relations contractuelles à établir)
- Exigeant pour la partie publique (lourde charge administrative, réglementaire)
- Peu réactif face aux évolutions techniques et commerciales
- Pas toujours en phase avec la recherche de rentabilité (contre-incitations)

- **Rechercher la simplicité et la standardisation**
- **Laisser de la place aux évolutions à venir**
- **Intégrer les exigences de rentabilité dès la conception**

La performance en demi-teinte du modèle sénégalais questionne (utilement !) la pertinence des PPP appliqués à l'électrification

- Qu'est-ce que le PPP apporte par rapport à un modèle purement public ?
 - Au Sénégal, l'investissement est resté très majoritairement public
 - Mais le PPP ne doit pas être vu comme un outil de financement seulement
 - Les partenaires privés peuvent et doivent apporter efficacité, réactivité, innovation, et proximité
- Qu'est-ce que le PPP apporte par rapport à un modèle purement privé ?
 - Au Sénégal, les distributeurs privés de kits solaires font progresser l'accès plus rapidement que les modèles PPP, et ce, quasiment sans subvention
 - Mais les distributeurs n'ont aucune obligation de desserte, de niveau de service, et leurs tarifs ne sont pas régulés
 - Ils contribuent à atteindre un objectif de service public, ils ne peuvent pas en être garants

Le PPP a donc toute sa place lorsque les conditions de succès sont réunies

Questions et discussion

Écrivez vos questions dans la zone de questions en bas à droite



M. Jocelyn Leclerc
Vice Président pour
l'Afrique francophone



M. Hary Andriantavy
Secrétaire exécutif



Mme Clara Kayser-Bril
Consultante principale



Merci et à bientôt !

Revoir et partager

Enregistrement du séminaire en ligne accessible par tous et en tout temps, après le séminaire

Contact

Suggérer des thématiques qui vous intéressent ?
Être partenaire d'un des séminaires ?

Prochain séminaire

Les chauffe-eau solaires
Jeudi 26 juillet,
14h GMT

Rendez-vous sur



ifdd.francophonie.org Voir Publications / Séminaires en ligne

<http://www.ifdd.francophonie.org/ressources/ressources-pub.php?id=21>